

# **Message Clé du Rapport National Volontaire (RNV) 2024**

En 2015, la République de Guinée, à l'instar des autres États membres des Nations Unies, a adopté l'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Trois ans plus tard, en 2018, la Guinée a présenté son premier Examen National Volontaire (ENV), ce qui a constitué une étape majeure dans son engagement envers la réalisation des ODD.

A six (6) ans de l'échéance, le pays s'engage de nouveau dans la réalisation d'un Examen National Volontaire en 2024, à l'effet de faire le point sur les progrès accomplis et les défis rencontrés depuis le premier rapport en 2018. Cette démarche inclusive et participative vise à évaluer de manière approfondie les efforts de la Guinée pour atteindre les ODD et à identifier les domaines nécessitant une attention particulière. Le rapport ENV 2024 contient des informations détaillées sur les réalisations du pays, les difficultés rencontrées, ainsi que les domaines prioritaires d'investissements pour accélérer les progrès vers les ODD d'ici 2030.

Au cours de ces dernières années, la Guinée a enregistré une croissance économique notable, principalement soutenue par le secteur minier. Le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) et le Programme de Référence Intérimaire (PRI) ont été des catalyseurs essentiels, visant à diversifier l'économie et à augmenter les opportunités d'emplois. L'intégration des ODD dans toutes les politiques de planification a permis de focaliser les efforts sur les cibles les plus stratégiques pour un développement inclusif et durable.

La population guinéenne, majoritairement jeune, représente un potentiel immense pour le pays. Les programmes visant à améliorer l'accès à l'éducation et à la santé ainsi qu'à réduire les disparités sont en cours, avec des initiatives comme le soutien à l'éducation des filles et la lutte contre les mutilations génitales et la pauvreté multidimensionnelle, qui touche principalement les jeunes et les femmes.

Malgré ses défis, la Guinée fait des efforts pour protéger ses ressources naturelles et atténuer les effets du changement climatique. Les stratégies nationales pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources en eau ont été renforcées, soulignant l'engagement du pays envers la bonne gestion environnementale.

Pour accélérer les progrès vers les ODD d'ici 2030, la Guinée a défini les domaines prioritaires d'investissements suivants :

## **1. Croissance Économique Durable**

La croissance économique, qui concerne principalement les ODD 8 et 17, est le moteur de la réalisation d'autres ODD prioritaires. L'investissement dans l'agriculture et l'exploitation minière est crucial, tout comme l'amélioration des infrastructures telles que les routes et les ports. L'industrialisation durable et le développement des nouvelles technologies complètent cet axe, avec des politiques sectorielles visant à stimuler la croissance économique de manière durable. L'accent est également mis sur l'exploitation rationnelle des ressources maritimes et la promotion de l'économie verte et bleue.

## **2. Bonne Gouvernance**

Le renforcement du cadre légal et institutionnel pour assurer la transparence, la responsabilité et l'efficacité des services publics est essentiel. Cet investissement concerne la sécurité, l'assainissement du fichier de la fonction publique, la modernisation de l'état civil, et la gouvernance numérique. La mise en œuvre de politiques qui garantissent l'accès à l'information publique et les droits de l'Homme contribuera à la réalisation des ODD 16 et 17.

### **3. Renforcement du Capital Humain - Emploi Décemment et Employabilité**

Le renforcement du capital humain est lié à l'accès aux services sociaux de base. La Guinée vise à améliorer le taux de scolarisation, à réduire la mortalité infantile, et à accroître l'emploi des jeunes. Le Gouvernement veut favoriser l'emploi décent et l'entrepreneuriat des jeunes, à travers des politiques adaptées au marché du travail. Cette priorité s'aligne sur les ODD 1, 3, 4, 5, et 8, créant des synergies entre ces domaines.

En dépit des obstacles rencontrés, la Guinée reste déterminée à poursuivre son engagement vers un développement durable. L'ENV 2024 démontre la volonté de transparence et de collaboration du pays avec la communauté internationale pour améliorer ensemble le niveau d'atteinte des ODD.

**Nous sommes convaincus qu'avec le soutien continu de nos partenaires globaux, la Guinée surmontera ses défis et continuera à progresser vers un avenir plus prospère et inclusif pour tous ses citoyens, tout en veillant à ce que « personne ne soit laissé pour compte ».**